

# Liminaire CSAL et CSAL/FS

## 27 - 28 mars 2024



Mr Le président,

Que de documents et de sujets pour ces deux nouvelles instances ! Avant tout, nous souhaitons revenir sur la rédaction du règlement intérieur, du temps et de l'énergie perdue. Ouvrir les débats sur des sujets réglementant l'organisation de nos instances, qui sont essentielles à la sécurité, au bien être des agents, pour ensuite les refermer sans prendre en compte nos remarques à tous, c'est lancer aux représentants du personnel un très mauvais signal quant à la capacité d'écoute de l'administration.

Les agents de notre DISI sont tous marqués par des inquiétudes grandissantes sur l'avenir. Le manque d'information sur les projets locaux ne fait qu'accentuer ce questionnement.

Quels sont les projets de l'administration concernant l'établissement de Strasbourg ? Depuis 3 ans l'emplacement de l'atelier reste une surface vide, alors que le service DEVOPS voisin commence à manquer de place. La réhabilitation de cette surface n'est même pas commencée. Quid du développement des services ? Quels sont les plans de la DISI ?

Alors que la DGFIP fait avancer une nouvelle organisation de l'informatique, augmentant les capacités dans ce domaine, les agents ont l'impression que toutes adaptations « bâtementaire » nécessaires sont figées. Voire que certains travaux ont été stoppés dans leur exécution : prises électriques volantes, interrupteur fixé à 2 mètres du sol, tables en bureau...

L'année dernière les journaux ont relaté l'hypothèse de construction d'un parking silo sur l'emplacement du parking de l'ESI. En ce début d'année, un conseiller municipal de la ville de Strasbourg, a assuré que l'eurométropole était en discussion avec les services immobiliers de Bercy pour l'obtention de cette surface, ainsi que pour un début des travaux à l'horizon fin 2024. Pourquoi n'avons-nous aucune information sur ce point ?

La note d'orientation ministérielle que nous allons détailler montre enfin une volonté de l'administration de mettre en place une politique de prévention et de gestion de la santé, de la sécurité et des conditions de travail au bas mot, très ambitieuse. Il conviendra d'étudier et de cataloguer tous les outils qui seront mis à disposition pour que leur mise en œuvre profite à tous les agents qui en auront besoin.

Plus globalement, les sujets ne manquent pas à l'échelle nationale.

Les conditions d'engagement des personnels contractuels commencent à poser question parmi les agents. Il semble que l'égalité ne devienne une notion de plus en plus floue.

La circulaire Borne concernant une étude des salaires dans les métiers de l'informatique soulève pléthore de questions de la part des agents. Alors que l'option de négociation du salaire individuelle a toujours été écartée dans la fonction publique, vers quelles directions allons-nous dans ce domaine ? Comment voulez-vous faire travailler ensemble des gens dont les conditions salariales sont complètement différentes ? D'un côté des fonctionnaires avec des salaires fixés par avance par une structure et des règles, de l'autre des contractuels avec des revenus négociables... Les disparités qui s'amoncellent nécessitent clairement un peu plus de pragmatisme de la part du ministère : salaires, conditions de travail, précarité, calcul de la retraite, évolution de carrière...

Enfin, nous nous posons la question de savoir quelle va être la réponse de l'État face à ces problématiques qui s'accumulent : l'arlésienne du pseudo salaire au mérite pour les fonctionnaires ? Histoire d'ajouter de l'huile sur le feu ?

L'égalité, valeur longtemps mise en avant par l'État dans ses propres services semble avoir fait long feu. La transformation de l'appareil d'état toujours pour aller vers plus de modernité devrait être précédée d'études sérieuses quant aux impacts humains qu'elle engendre.